



Dépôt légal
03.16.765

L I A I S O N

N° 105 - Juillet 2018

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

MAIRIE DE LINARS 16730 / Tél: 05 45 25 15 15 / Télécopie : 05 45 25 15 10
www.linars.fr - mairie@linars.fr

Le mot du maire

A l'instar de toutes les communes de France, le conseil municipal a établi et adopté le budget primitif de l'année de 2018.

Celui-ci se veut ambitieux et réaliste. Ambitieux, car il fait une part belle à l'investissement avec une somme totale de 2 351 863,21 € qui comprend des opérations d'envergure notamment celles de la maison médicale et sociale, l'aménagement du centre bourg et celui de Chez Siret.

Réaliste, car il tient compte de nos possibilités financières impactées par les baisses drastiques des dotations de l'Etat. Pour ce faire, nous devons avoir, au quotidien, une maîtrise totale de nos dépenses de fonctionnement qui nous permettent de faire des investissements sur nos fonds propres. Cette gestion rigoureuse a aussi pour conséquence de maintenir à l'identique nos taux d'imposition sans pour autant diminuer nos capacités de développement. Je tiens à remercier vivement les différentes commissions du conseil municipal qui, au travers de leurs travaux, ont élaboré des propositions chiffrées sur la base des recommandations définies pour l'établissement du budget. A l'intérieur de ce numéro de Linars-Liaison, vous trouverez, de manière détaillée, les différents secteurs où nous investissons pour l'avenir.

Un autre sujet préoccupe le conseil municipal. L'aménagement de Chez Siret, annoncé déjà depuis quelques mois, tarde à démarrer. Notre détermination à voir ce projet aboutir est totale, mais nous nous heurtons à des considérations administratives entre les différents partenaires institutionnels qui, à ce jour, bloquent la mise en œuvre des travaux. Devant ces problématiques, j'ai sollicité l'aide de Mr le Préfet de La Charente pour qu'il puisse nous aider à sortir de cet imbroglio administratif.

A l'heure où ces lignes sont écrites, la météo fait toujours ses caprices même si nous sommes en juin.

En espérant que les conditions climatiques vont s'améliorer dans les prochains jours afin de pouvoir vous accompagner avec le soleil sur le lieu de votre villégiature que vous avez choisi pour vos prochaines vacances que nous vous souhaitons agréables.

Michel GERMANEAU



Maison médicale et sociale

Séance du 5 février 2018

Finances – SDEG 16 – Chez Siret - RD 72 : un fonds de concours programme d'effacement des réseaux publics de distribution d'électricité est accordé pour les travaux situés au lieu-dit Chez Siret – RD 72.

Ces travaux seront réalisés dans le cadre de la convention « Environnement-Cadre de Vie » du Comité d'Effacement des réseaux. Le plan de financement est le suivant :

Montant total TTC des travaux :	189 600 €
Montant de la TVA :	31 600 €
Montant total HT des travaux :	158 000 €
Subvention du Département (15 %) :	23 700 €
Financement du SDEG 16 (30 % du HT+TVA) :	79 000 €
Contribution maximum de la Commune (55 %) :	86 900 €

Finances – SITEACONSEIL – Aménagement foncier agricole et forestier de la commune de Linars : cession de petites parcelles AH 12 et AH 13

L'intérêt pour la commune, dans le cadre des opérations d'aménagement foncier agricole et forestier, est d'acquérir ces parcelles situées sur le lieu-dit canton de l'Anguillard d'une contenance totale de 7a78ca. Ces parcelles desservent, sur la Nouère, le fossé qui collecte les eaux pluviales, situé depuis la route de la Grelière - RD 120 - jusqu'à Saint Saturnin.

Il est important d'acquérir la 1ère parcelle afin d'assurer une surveillance accrue contre les inondations du fossé reliant la Nouère. L'acquisition de la 2ème parcelle permettra une meilleure circulation.

Le transfert de propriété s'effectuera de plein droit à la date de clôture effective des opérations de remembrement soit courant avril 2018. Elles ne sont pas constatées par un acte notarial.

Finances – Les tarifs de location des columbariums sont fixés à :

- 15 ans : 350 € - 30 ans : 750 €

les tarifs de location des cavurnes sont fixés à :

- 15 ans : 50 € - 30 ans : 150 €

Le conseil municipal décide de répartir le produit des cases de columbarium et de cavurnes (tarifs ci-dessus) à hauteur de 2/3 pour la commune et 1/3 pour le CCAS.

M. GERMANEAU rappelle aux conseillers que ces règles ont déjà été adoptées pour les concessions par délibération du 17 octobre 2000.

Il ajoute qu'il faudra bien expliquer aux locataires qu'ils ne pourront pas récupérer la part versée au CCAS, en cas de dédit, car celle-ci s'apparente à un don.

M. GERMANEAU explique que les columbariums sont plus onéreux car entièrement aménagés, contrairement aux cavurnes pour lesquelles est loué un simple emplacement. Il précise que ces tarifs sont peu élevés car la moyenne nationale est de 1 200€.

Séance du 3 avril 2018

Finances - Approbation du compte administratif 2017 : les comptes sont fixés comme suit :

Voir tableau à droite

Finances – Le CM décide :

- de reporter en fonctionnement (compte R002) la somme de 605 276,47 €,
- de reporter en investissement (compte R001) la somme de 499 652,95 €.

- décide d'accorder une subvention d'un montant de 9 500 € au CCAS.

Le budget 2018 s'équilibre en dépenses et en recettes, compte tenu des reports de l'exercice 2017 :

- pour la section de fonctionnement : 2 160 530,47 €,
- pour la section d'investissement : 2 351 863,21 €.

Finances – Les taux d'imposition fixés l'an dernier sont conservés en 2018 comme suit :

taxe d'habitation	13,93 %
taxe foncière propriété bâtie	31,44 %
taxe foncière propriété non bâtie	60,27 %.

Finances – Tarification de l'accueil de loisirs (prestation MJC Serge Gainsbourg)

Considérant que l'augmentation des tarifs de la prestation d'accueil de loisirs est de 7 €/enfant/jour ou enfant/demi-journée, les familles dont les quotients familiaux sont entre 1 et 4, pourront demander une prise en charge partielle complémentaire au CCAS de Linars,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide par 14 voix pour et une abstention d'accepter de prendre en charge 2,50 € d'augmentation sur les tarifs

Le lycée Marguerite de Valois, pour compenser la hausse de ses charges pour la fabrication et le transport des repas, augmente ses tarifs de 2 %, soit 2,64 € à l'unité contre 2,52 € en 2016 et 2,58 € en 2017.

Action en justice

Recours contentieux pour reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, suite à la période de grande sécheresse en 2016, lors de laquelle des administrés de la commune ont subi des dégâts sur leur habitation.

Il importe d'autoriser monsieur le maire à défendre les intérêts particuliers des administrés de la commune dans cette affaire, en sus des intérêts de la commune. Le CM décide :

- d'autoriser monsieur le maire à intenter un recours contre la décision de l'Etat de rejeter le recours gracieux,
- de désigner le cabinet d'avocats EXEME, pour représenter la commune dans cette instance,

Intercommunalité – Approbation du projet d'aménagement et de développement durable (PADD) du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le PLUi doit comporter un PADD qui définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de

	Résultat à la clôture exercice 2016	Affectation à l'investissement en 2017	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de l'exercice
Investissement	-128 082,83 €		627 735,78 €	499 652,95 €
Fonctionnement	510 793,05 €	122 876,77 €	217 360,19 €	605 276,47 €
Total	382 710,22 €	122 876,77 €	845 095,97 €	1 104 929,42 €

paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques,

Il définit les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'EPCI,

Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain. Le document pour davantage de lisibilité est structuré autour de trois axes :

- axe 1 : un territoire dynamique qui rayonne à l'échelle départementale et régionale,
- axe 2 : un territoire structuré autour du cœur d'agglomération et de ses centralités, socle d'une mobilité sereine pour tous,
- axe 3 : un territoire qui s'appuie sur les richesses naturelles et agricoles, vecteurs de qualité de vie,

- pour ce qui est des objectifs en logements, réajuster les parts de réinvestissement du tissu bâti au regard des dents creuses, des friches mobilisables et d'extension de l'urbanisation. Les rencontres avec les communes ont montré que les terrains mobilisables en réinvestissement faisaient parfois l'objet d'une rétention foncière significative. Pour répondre aux besoins en matière d'habitat, il avait été envisagé dans le premier PADD un équilibre entre le réinvestissement du tissu bâti et les extensions de l'urbanisation de 70/30. Cet équilibre, au regard du foncier réellement mobilisable peut être envisagé sur le territoire de la ville d'Angoulême à hauteur de 70/30 mais pas sur celui des 15 autres communes. Pour ces communes, il est proposé que l'équilibre figurant dans le PADD soit de 50/50.

- mettre davantage en exergue et préciser l'ambition relative au renforcement du cœur d'agglomération. Le PADD vise donc la valorisation du patrimoine, des espaces publics du centre-ville, la reconquête des logements vacants, notamment pour faire revenir les familles, le renforcement de son appareil commercial. Cette ambition se traduira aussi dans le cadre du plan de sauvegarde et de mise en valeur.

- renforcer les objectifs de protection et de valorisation, notamment touristique du patrimoine bâti et naturel. Le PADD réaffirme dans sa nouvelle version la nécessité de protéger les espaces naturels remarquables comme un vecteur de qualité de vie et de valorisation touristique. Il insiste sur la nécessité de mieux connaître le patrimoine naturel et bâti avec notamment une mise en réseau de la Charente et des vallées de l'Est du territoire, ponctuée par les sites et immeubles de grande qualité qu'ils recèlent.

Le conseil municipal déclare à l'unanimité des voix :

- avoir débattu des orientations générales du projet

d'aménagement et de développement durables du Plan local d'urbanisme intercommunal,

- avoir pris acte de l'état d'avancement de la réflexion.

Subventions aux associations de Linars

Groupe des randonneurs Linars	400 €
Atelier Audio-Visuel	250 €
Société de chasse Linars/Trois Palis La Diane	300 €
Club musical	300 €
ACPG /TOE.CA TM ME veuves Linars/Fléac	190 €
Gymnastique volontaire	350 €
Association indépendante des parents d'élèves	300 €
Atelier d'arts créatifs de Linars	340 €
Club du 3ème âge	580 €
Viet Vo Dao Linars/Fléac	500 €
CDFAC	2 560 €
ARAC Linars/Fléac	190 €
Association de danse et d'expression de Linars	480 €
Etoile sportive de Linars	2 800 €
TATI	100 €
Tennis club	850 €
Ambiance SCRAP	100 €
Qi gong	100 €

Dons aux organismes hors Linars

Vélocité	500 €
CAUE	110 €
ADISC	50 €
Prévention routière	220 €
Association Vaincre la mucoviscidose	150 €
Association contre les myopathies	220 €

Ecoles

Subvention de fonctionnement à l'école élémentaire	5 400 €
Subvention de fonctionnement à l'école maternelle	3 000 €

Bientôt la fibre optique sur Linars

Conformément au Plan France Très Haut Débit, la région Aquitaine, en partenariat avec les opérateurs Orange et SFR, s'est engagée dans de longs travaux et de lourds investissements afin de proposer à l'ensemble des habitants des Deux-Sèvres, de la Vienne, de la Charente-Maritime et de la Charente un accès au Très Haut Débit.

C'est l'opérateur Orange qui est en charge de développer le réseau fibre optique sur l'ensemble du territoire du GrandAngoulême. Comme vous avez pu le remarquer les travaux ont débuté sur une bonne partie des communes et l'opérateur nous annonce le début des travaux sur Linars courant premier semestre 2019.

Une bonne nouvelle pour nos habitants et nos entreprises qui vont pouvoir prétendre à un débit internet optimum.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

La fibre optique est un câble en verre ou en plastique transportant de la lumière, au lieu de l'électricité, ce qui permet d'être bien plus efficace et perdre beaucoup moins de données sur les longues distances. Les débits sont ainsi beaucoup plus importants.

Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage

Les travaux de bricolage ou de jardinage, utilisant des appareils à moteur thermique ou générant des bruits dont les fréquences se différencient nettement de celles existantes habituellement, ne sont autorisés qu'aux plages horaires suivantes :

- Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h.

Les feux de plein air

Sont strictement Interdits :

- le brûlage des déchets verts ménagers, municipaux, d'entreprise, (tonte de pelouse, taille des arbres, haies, arbustes...),
- lâcher de lanternes célestes,
- brûlage des pailles soumises à la PAC.

Sont autorisés sous conditions :

- brûlage des résidus agricoles (taille des arbres, vignes, élagage des haies et autres résidus d'exploitation agricole),
- gestion forestière,
- écobuage ou brûlage des chaumes agricoles non soumis à la PAC,
- brûlage des déchets verts parasités ou malades,
- feux d'artifices, feux festifs.

Les conditions pour faire brûler :

- remplir la déclaration et l'autorisation préalables de la mairie,
- respecter l'ensemble des conditions de sécurité (distances de sécurité, vitesse du vent...).

Avant d'allumer un feu, consultez le **05 45 97 61 40**

Pour plus de détails, retrouvez l'arrêté préfectoral sur le site internet de la préfecture, à l'adresse suivante :

www.charente.gouv.fr

Grand Angoulême a son conseil de développement



En 2017, la Communauté d'Agglomération de Grand Angoulême, par suite de la loi sur la "Nouvelle organisation territoriale de la République", est passée de 16 à 38 communes après élargissement aux territoires des communautés de communes Braconne et Charente, Charente - Boëme - Charraud et Vallée de l'Echelle.

Le Conseil de développement a donc été renouvelé pour la période 2017 - 2020. Il comprend désormais 130 membres, volontaires et bénévoles, organisés en 3 collèges : "Citoyens", "Acteurs" (économiques, sociaux, associatifs...), et "Assise territoriale" (représentants - non élus - désignés par les communes).

C'est une instance indépendante de démocratie participative, mise en place par la Communauté d'Agglomération, visant à accroître l'implication des citoyens dans la vie publique et dans la prise de décision politique. Créé en 1999 dans le cadre des "pays", il est obligatoire depuis 2017 dans tous les établissements publics de coopération intercommunale ayant une population supérieure à 20 000 habitants. Il a été installé par GrandAngoulême dès 2002.

Force de proposition, le Conseil de Développement apporte dans le débat public, par ses avis sur la construction des politiques publiques locales, la valeur ajoutée de l'expertise citoyenne forgée dans le débat collectif. Il répond au désir de nombre de citoyens de pouvoir participer à l'amélioration du territoire et des conditions quotidiennes de vie des habitants.

Ses travaux portent par exemple sur les mutations économiques, les mobilités, la culture... Le Conseil de Développement a participé à l'élaboration de la charte de la participation citoyenne, approuvée par le Conseil Communautaire. Celle-ci prévoit la définition, dès l'émergence d'un projet, du niveau de participation des usagers, habitants et acteurs de la société civile, et ouvre la voie au chantier de l'évaluation des politiques publiques

Contacts : 05 45 93 08 28 - www.codevgrandangouleme.fr
conseildedeveloppement@grandangouleme.fr
les avis du Conseil de développement sont consultables sur ce site

Abri vélo



Dans le cadre de sa politique de mobilité et plus particulièrement de sa volonté de promouvoir les modes doux en complémentarité avec les transports collectifs, GrandAngoulême a déployé des abris vélos sur plusieurs sites stratégiques.

C'est ainsi qu'un abri vélo de 5 places est implanté rue des Boisdons à proximité de l'arrêt de bus des quatre routes et des commerces.

Campagne de distribution des sacs jaunes

Une distribution de rattrapage sera effectuée le vendredi 29 juin 2018 de 13h à 18h à l'Écopôle de Frégeneuil - 94 Rue du Port Thureau à Angoulême. Cependant, en dehors de ces deux dates, les usagers ayant besoin de sacs poubelles jaunes, peuvent dès à présent venir les récupérer à l'accueil du centre technique des déchets ménagers, 94 rue du Port Thureau à Angoulême, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi jusqu'à 16h30, et ce même pendant la période estivale du 2 juillet au 31 août.

Prochain Linars Liaison

Pour le prochain Linars Liaison, les articles à faire paraître sont à remettre à la mairie au plus tard pour **le vendredi 20 septembre 2018**.

Les conseils de Stéphane le jardinier

Cette année, les giboulées de mars et les orages se sont succédés. Ces précipitations ont été très bénéfiques à la végétation ce qui a permis d'avoir de belles floraisons printanières, des semis au potager réussis et un gazon vigoureux.

Voici des travaux à réaliser dans vos jardins :

Tondez les pelouses régulièrement mais pas forcément trop court, la repousse sera moins rapide.

Paillez les massifs et les pieds de tomates afin de limiter la pousse des herbes indésirables et de garder l'humidité.

Préparez les récoltes de l'hiver prochain en semant, en pleine terre, les choux d'hiver, betteraves, carottes, poireaux, épinards, choux fleur.

Si vous partez en vacances, échelonnez les semis de vos différents légumes ce qui vous permettra de récolter de beaux légumes à votre retour.

Nettoyez vos pieds de fraisiers remontants qui ont donné des fraises à la fin du printemps pour avoir une deuxième récolte abondante à la fin de l'été. Les tiges florales qui ont donné des fruits finissent par sécher sur place. Coupez-les au ras du sol pour laisser de nouvelles tiges florales apparaître. Si vous ne souhaitez pas utiliser les stolons pour renouveler une fraiseraie, coupez-les au ras du pied car ils fragilisent le pied mère. Si vous achetez de nouveaux pieds, faites un mélange avec des variétés remontantes et non remontantes.

Si vous débutez toute activité dans un jardin ou un potager, soyez curieux et feuillotez un calendrier lunaire. Vous en trouverez des gratuits sur internet.

Pour embellir votre jardin, voici une plante vivace intéressante : la Gaura.

Les Gaura sont originaires d'Amérique du Nord et fleurissent abondamment de mai aux premières gelées. Il en existe de différentes couleurs et de tailles variées. Elles se développent rapidement au jardin, ne craignent pas les grandes chaleurs, se plantent au printemps ou à l'automne, s'adaptent à tous les types de sols, situation (soleil / mi-ombre) et ne demandent que très peu d'entretien.

Dés herbant (rappel) :

Si vous utilisez ce produit ne surdosez pas. Le résultat ne sera pas mieux, de plus cela entraîne un coup financier supplémentaire et une pollution des sols inutile.

Limitez son utilisation car dans quelques années il sera proscrit.

Bel été et bonnes vacances !

Travaux de la maison de santé



Octobre 2017 - Terrain nu avant les travaux



Décembre 2017 - Première grue sur Linars



Janvier 2018 - Montage des murs



Mai 2018 - La maison prend forme

Entretien des pieds de murs

Depuis 2017, l'usage des pesticides est interdit sur le domaine public en France.

Les habitants devront s'habituer à voir les herbes pousser sur les trottoirs. La municipalité fait tout son possible pour l'entretien, mais rappelle que ses moyens sont limités par les restrictions budgétaires de l'Etat.

Les pieds de murs sont un problème car le mur étant la propriété des riverains, l'entretien est le plus difficile.

La municipalité souhaite que les riverains, propriétaires des murs, prennent en charge l'entretien côté voirie ou trottoir, sans utilisation de pesticide.

Le désherbage sans utilisation de pesticide peut s'étendre jusqu'au caniveau. La municipalité n'a pas pris d'arrêté pour obliger les riverains à entretenir et nettoyer le trottoir avec des modalités précises et détaillées pour le désherbage devant leur habitation. Elle n'a, pas non plus, établi une taxe de balayage payée par les propriétaires riverains de la voie publique.

La municipalité compte sur la bonne volonté des riverains pour maintenir propre le trottoir devant leur habitation, l'existence de plantes aux pieds des murs non gênantes pour les passants étant admise.

Véhicules stationnés sur les trottoirs de la commune

Le Code de la Route interdit le stationnement des véhicules sur les trottoirs : « stationnement gênant ».

De nombreuses plaintes de riverains dans les lotissements sont parvenues à la mairie sur le non-respect de cette règle et l'usage abusif de certains propriétaires de véhicules. Deux moyens sont disponibles pour faire cesser cette situation :



- le premier, souhaité par la municipalité et applicable immédiatement, est le respect par les propriétaires de véhicules de l'interdiction de stationner sur les trottoirs,
- le second, c'est la constatation par la gendarmerie de cette infraction au Code de la Route et les conséquences pécuniaires qui en découlent pour les propriétaires verbalisés.

Ayons un comportement plus citoyen et plus respectueux.

Aménagement Chez Siret

Le second grand chantier prévu en 2018 est l'enfouissement des réseaux électriques et de communications lié à la rénovation de l'ensemble de la voirie Chez Siret, qui aurait dû démarrer à la fin du premier trimestre 2018.

L'ouverture de ce chantier est aujourd'hui bloquée à la suite de problèmes juridiques de compétence et d'application entre le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente « SDEG 16 » et GrandAngoulême, les deux utilisant les mêmes conduites.

Dans le cadre du contrôle de légalité, la préfecture de la Charente a été saisie et parallèlement la commune de Linars a accepté de prendre en charge une partie du coût pour permettre le démarrage des travaux dans les meilleurs délais.

La municipalité souhaite une solution rapide mais le chantier va être retardé de plusieurs mois.

Cérémonies du 8 mai



Les enfants des écoles, des parents, des citoyens, des élus entouraient les anciens combattants et les militaires lors des cérémonies du 8 mai autour du Monument aux Morts érigé dans le cimetière communal.

Les présidents des 2 associations d'anciens combattants, le Maire, les enfants ont déposé des gerbes ou des roses au pied du Monument. Deux enfants du CME ont lu les noms de tous les combattants morts en 14/18, en 39/45 ou en Algérie. Avec émotion, les enfants de l'école ont entonné « Le Chant du Départ », l'hymne des résistants.

Devant la stèle des Martyrs, M. le Maire a déposé une gerbe et fait observer une minute de silence. Cette stèle nous rappelle les actions courageuses et le sacrifice de 6 résistants fusillés aux Trois Chênes après un procès militaire.

Les 5 derniers dits « Les Bretons » furent inhumés à Linars le 3 juillet 1944.



Du mouvement au sein de l'effectif communal

Deux nouveaux agents nous ont rejoints : Valentin PERRET en qualité d'agent affecté au service des espaces verts et Julie GOUGEON en qualité de secrétaire administrative.

De son côté, Philippe TRICART a fait valoir ses droits à la retraite après plus de 23 ans de bons et loyaux services au sein des services techniques. Nous lui souhaitons une retraite paisible et heureuse.



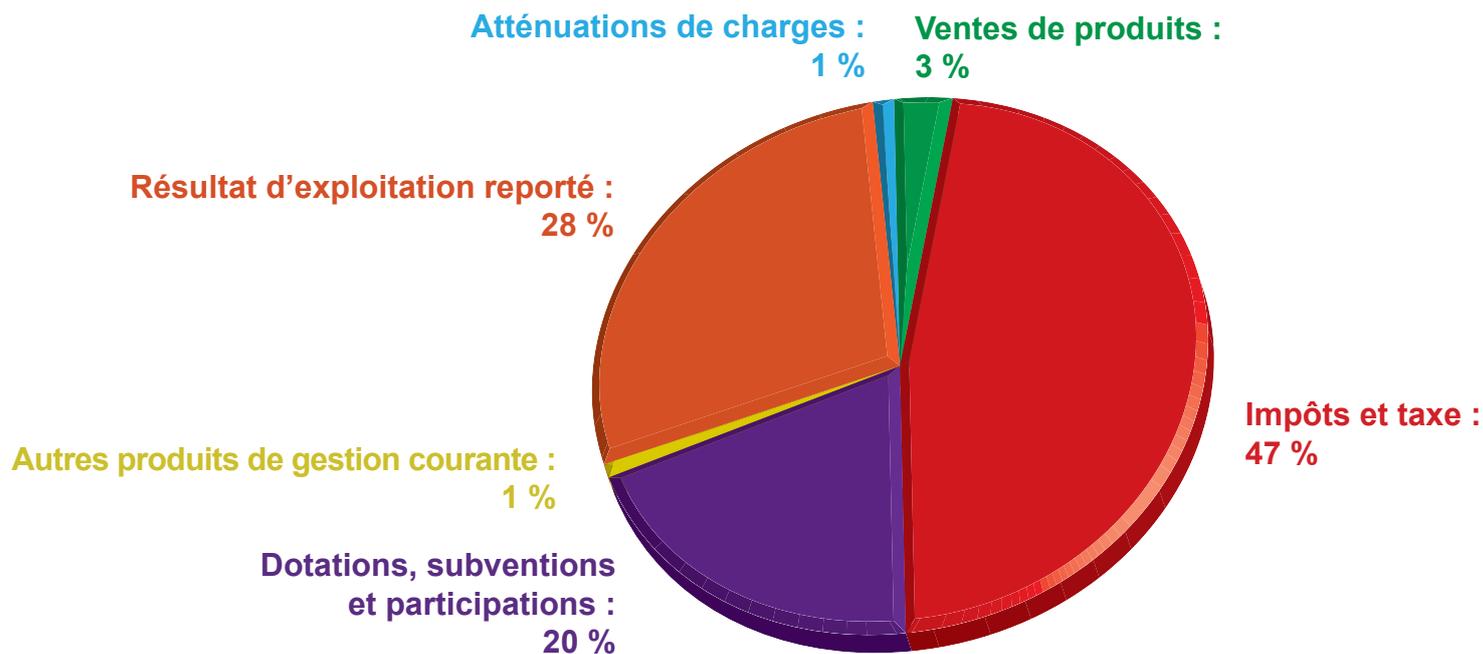
Le budget primitif 2018 a été élaboré avec un souci de maîtrise des dépenses de fonctionnement car la commune doit faire face de nouveau à une baisse drastique des dotations de l'Etat.

Monsieur le maire tient à remercier les membres des différentes commissions qui ont dû, en conséquence, faire des arbitrages dans leurs actions et dans leurs budgets respectifs.

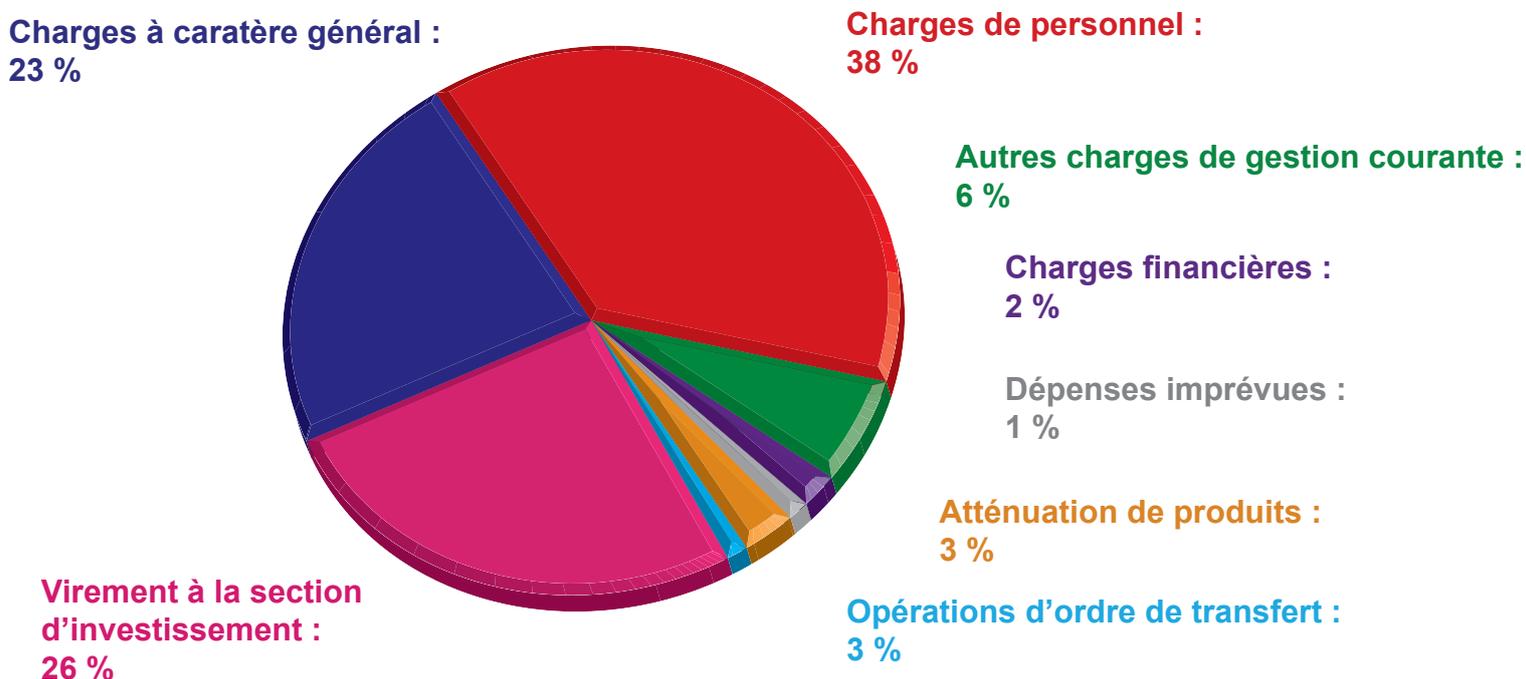
Pour cette année, le programme d'investissement est conséquent, il a toutefois été voté des taux d'imposition identiques à ceux de l'an dernier, conformément aux engagements pris par monsieur le maire pour son mandat.

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2018 s'élèvent à 2 160 530,47 € dont 605 276,47 € d'excédent de fonctionnement.



Les dépenses de fonctionnement 2018 s'élèvent à 2 160 530,47 € dont 570 000 € de virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.



Section d'investissement

Cette année 2018 est marquée par trois opérations d'envergure:
 - la maison médicale et sociale : travaux en cours – ouverture au dernier trimestre 2018
 - l'aménagement du bourg : mission de maîtrise d'œuvre en cours – travaux prévus en 2019
 - l'aménagement de voirie de chez Siret – RD 72 : début des travaux prévus courant 2018

Les recettes d'investissement 2018 s'élèvent à 2 351 863,21 €.

Opérations financières <i>dont emprunts</i> <i>dont FCTVA</i>	1 730 789,23 € 564 115,67 € 30 000,00 €
Subventions aménagement Chez Siret	289 722,00 €
Subventions aménagement de Bourg	159 794,48 €
Subventions pour la maison médicale et sociale	97 283,00 €
Autres subventions et divers	31 413,00 €

Les dépenses d'investissement 2018 s'élèvent à 2 351 863,21 € :

Opérations financières	165 000,00 €
Aménagement Chez Siret	637 100,00 €
Aménagement de Bourg	400 000,00 €
Construction de la maison médicale et sociale	700 000,00 €
Construction d'un terrain multisports	34 000,00 €
Voirie et réseaux	80 000,00 €
Equipements sportifs	57 000,00 €
Jardins familiaux	45 000,00 €
Matériel, engins et transport	33 500,00 €
Ecoles et périscolaire	27 949,24 €
Trame verte et bleue	26 200,00 €
Salle polyvalente	17 900,00 €
Mairie : aménagement accueil, matériel informatique, installations électriques	13 900,00 €
Divers	114 313,97 €

ÉCOLES

Inscriptions scolaires 2018-2019

Rentrée des classes lundi 3 septembre 2018 à 8h50



La préinscription se fait au préalable à la mairie - Tél 05.45.25.15.15.

Vous devez vous y présenter avec les documents suivants :

- le livret de famille ou tout document justifiant de votre état civil ou celui de vos enfants,
- un justificatif de domicile (facture d'eau, d'électricité, avis d'imposition ou de non-imposition...).

L'admission se fait sur rendez-vous en téléphonant :

- au 05.45.91.12.15 pour l'école maternelle,
- au 05.45.91.05.61 pour l'école élémentaire.

Vous devez vous présenter auprès des directrices muni des documents suivants :

- livret de famille,
- carnet de santé attestant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires pour son âge.

Les enfants nés jusqu'au 1^{er} avril 2016 peuvent être accueillis dans nos écoles pour l'année scolaire 2018-2019, sous conditions et sur validation lors de l'entretien avec l'enseignante.

Rythmes scolaires

De la Petite section au CM2, nos écoliers ne prendront plus le chemin de l'école le mercredi matin.

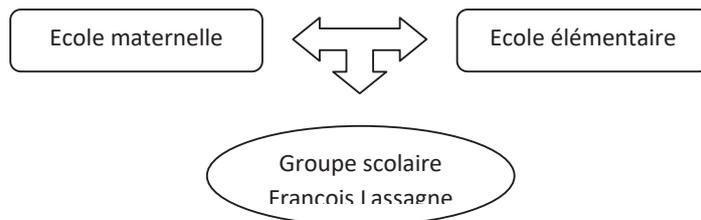
Pour le plus grand intérêt des élèves et après une profonde réflexion entre conseillers municipaux, enseignantes, représentants de l'Inspection d'académie et parents d'élèves, le consensus avec un retour à la semaine de 4 jours a été approuvé en conseil d'école et a été validé par Madame la Directrice académique. Aussi, les TAP (Temps d'activités périscolaires) ne font plus partie des rythmes scolaires.

Les nouveaux horaires à la rentrée :

7h15 - 8h50 :	accueil périscolaire
9h00 - 12h00 :	temps scolaire
12h00 - 13h20 :	restauration / accueil périscolaire
13h20 - 16h30 :	temps scolaire
16h30 - 18h45 :	accueil périscolaire

Groupe scolaire François Lassagne

A la rentrée prochaine, nos écoles fusionnent pour devenir un groupe scolaire.



Cette année, pas de changement notable pour les usagers : Mme Debeau sera l'interlocutrice privilégiée pour les parents en maternelle et adjointe à la directrice, Mme Pasquet.

Pas de changement non plus dans la procédure d'inscription.

Le CME de Linars continue ses nombreuses activités.



Le samedi 10 mars durant 10 heures, ils ont patiemment attendu les clients d'Intermarché pour les inviter à donner des produits alimentaires ou d'hygiène pour les Restos du Cœur. Ces actes de solidarité et de générosité furent nombreux et lundi, avec la camionnette communale, nous avons apporté toute la collecte à La Couronne ! 636 kg sur la balance : record battu !

Les enfants ont proposé des projets pour l'école ou la commune et des élus leur ont répondu parfois favorablement : mettre des dos d'âne devant l'école, créer un potager ouvert, organiser un pique-nique géant avec les maternelles,... Parfois, ce n'est pas possible à court terme : un self à la place de la cantine,... D'autres projets retenus nécessitent des partenariats : collecte de fournitures scolaires pour les sinistrés, organiser des soirées à thème,... Cette année, après la visite de l'Hôtel de Région à Bordeaux en 2016, nous retournons en TGV à Paris visiter le Sénat ainsi que le Palais de la Découverte, les jardins du Luxembourg et la Tour Eiffel.



Avec le CME de Fléac qui nous accompagnera, nous avons préparé les visites et la rencontre de la sénatrice Mme Bonnefoy, le samedi 9 juin à Linars.



Proposé par un CME et retenu avec enthousiasme par les enfants, la collecte des bouchons continue et maintenant la réserve est pleine. Les enfants des écoles, les clients d'Intermarché et les citoyens ont bien participé.

Des CME volontaires les ont chargés dans la camionnette communale puis ont déchargé 450 kg à Barbezieux où une nouvelle association AHCS a pris la suite des « Bouchons d'Amour » tout en poursuivant les mêmes objectifs au niveau local.

CULTURE ET MÉDIATHÈQUE



14^{ème} Printemps des Musiciens

Concerts & spectacles

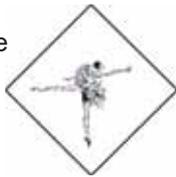
Dimanche 10 juin à 17h <i>Église de Linars</i>	Concert vocal & instrumental Chœurs et Orchestre de l'ACAMAC sous la direction de David Parola et Max Jézouin
Dimanche 17 juin à 15h <i>Théâtre Jean Ferrat de Ruelle</i>	Spectacle de Danse des élèves de l'ADEL (Linars) Entrée : tarif unique : 9 Euros
Vendredi 22 juin à 18h <i>Salle Julien Gimenez et Plateau</i>	Fêtes des Écoles Maternelle & Élémentaire Danses - chants - évolutions : entrée gratuite Repas & soirée conviviale organisée par les Parents d'élèves (AIPEL)
Mardi 26 juin à 18h <i>Église de Linars</i>	Visite de l'église proposée par Via Patrimoine : 2€ Sylvie d'un mini-concert des Pèrigrines : clavecin (Judicaelle Giraudeau-Bureau) et voix soprano (Roxane Comiotto)
Samedi 30 juin à 18h <i>Salle Julien Gimenez</i>	Audition des Éléves du Club Musical de Linars Professeurs : Christelle Méchain, Mickaël Pierillas Entrée gratuite - Petite restauration proposée sur place
Dimanche 1^{er} juillet à 16h <i>Salle Julien Gimenez</i>	Concert « Variétés – Rock » Concert des groupes & orchestres du Club Musical
Vendredi 6 juillet à 21h <i>Salle Julien Gimenez</i>	« SOIRS BLEUS » co-financés par Le Grand Angoulême : concert avec le groupe jazz « Mox Quartet » «Variation de la pesanteur» au carrefour du jazz, du rock, des musiques électroniques et des musiques improvisées.





ADEL

Le spectacle de fin d'année a eu lieu le dimanche 17 juin au théâtre de Ruelle. C'est l'aboutissement d'une saison de travail. Les vacances d'été arrivent et déjà la rentrée de la saison 2018 – 2019 se prépare.



Les inscriptions et les cours reprendront début septembre.

Contact : Michèle DELTEIL - 05 45 91 13 26



Club Musical

La saison 2017 – 2018 s'achève et c'est, pour le club musical, un moment important de l'année, puisque les élèves vont montrer les résultats de leurs apprentissages devant parents et amis. En effet le samedi 30 juin à 18h a eu lieu la traditionnelle audition des musiciens.

Le lendemain, dimanche 1^{er} juillet, à la salle Julien Gimenez a eu lieu une « après-midi concerts ». Les différents groupes formés depuis quelques années ou pendant l'année se sont produits sur scène. C'est toujours un moment très apprécié du public qui vient soutenir ces différentes formations. Merci d'être venus nombreux.



Ces deux actions contribuent à l'animation du Printemps des Musiciens à Linars.

Après des vacances bien méritées, les cours reprendront avec Christelle et Mickaël début septembre.

Bonnes vacances à tous.

Contact : Catherine GAURE - 05 45 25 00 23

CDFAC



L'édition de la frairie 2018 a été humide. La météo capricieuse nous a obligé à annuler le feu d'artifice pour des raisons de sécurité. Néanmoins, une centaine d'irréductibles a bravé le mauvais temps pour venir déguster la sangria dominicale.

Contact : Marion BAURREAU - 06 64 13 08 37

Etoile Sportive de Linars

Encore une saison qui se termine. En effet, le dimanche 3 juin a marqué la fin des compétitions officielles. A l'heure de la rédaction de cet article, il reste 3 journées de championnat pour les séniors et une pour les catégories jeunes, et les résultats de ces dernières rencontres vont être capitales pour les accessions éventuelles pour nos équipes A et B.

Il est vrai que cette saison a été très perturbée par les conditions météorologiques qui ont entraîné le report de très nombreux matchs et qui ont privé nos séniors d'entraînements réguliers durant les mois de décembre à mars.

Chez les jeunes, l'année se termine par les traditionnels tournois qui font voyager nos équipes de Barcelone à Nice en passant par l'île d'Oléron. Notre tournoi « Mondial » U11 du 5 mai a regroupé 32 équipes et a été encore une fois une totale réussite, il est vrai avec une météo exceptionnelle.

Nous préparons déjà la prochaine saison et le fait important pour notre école de foot est que nous allons faire une entente de trois clubs avec ceux de Fléac et de Nersac, dans le but d'avoir une ou plusieurs équipes dans chaque catégorie d'âge, et de pouvoir offrir un encadrement de meilleure qualité pour assurer la formation de nos jeunes joueurs.

Nous souhaitons bonne chance à notre équipe de France pour le mondial Russe, et espérons que cela fera naître de nouvelles vocations chez les jeunes linarsais.

Les informations de reprise des entraînements seront affichées sur le panneau à l'entrée du stade.

Nous vous souhaitons un bon été et de bonnes vacances

Contact : Bruno FONTENEAU - 05 45 91 32 96

La Diane

Début mars, 150 personnes nous ont rejoints pour le repas traditionnel de fin de saison. Cela fut encore un franc succès, notamment grâce à un excellent repas, élaboré par M. Courraud et son équipe (traiteur à Reignac). Le repas s'est conclu par une tombola géante qui a récompensé une soixantaine de personnes.



La réfection de la cabane de chasse, qui a été déplacée sur la commune de Trois-Palis, est terminée. Maintenant toutes les réunions se déroulent dans celle-ci. Un poêle à bois a été installé afin de pouvoir la chauffer. Un grand merci à toute l'équipe de chasse d'avoir participé à ce déménagement ainsi qu'à sa réfection.

Nos piégeurs continuent leurs activités, afin de réguler les nuisibles sur les communes de Linars et Trois-Palis.

Après cette belle saison, le bureau de chasse va prendre quelques semaines de vacances.

Le bureau de chasse reprendra ses activités en début d'été afin de préparer l'assemblée générale qui aura lieu dans la salle de la mairie de Trois-Palis.

La société de chasse de Linars/Trois-Palis vous souhaite de très bonnes vacances et un très bel été.

Contact : Jacques SOUVERAIN - 05 45 91 11 69

Escapade du GRL aux Monts de Blond (Haute Vienne)



Le dimanche 6 mai, 29 membres du GRL ont participé à une randonnée insolite dans un Limousin proche, magique et empreint de nostalgie.

Sous un ciel très agréable, ce fut un enchantement pour les randonneurs déjà venus ici deux fois pour

quelques uns, qui avaient vivement recommandé au club de reprogrammer cette sortie, déjà qualifiée d'inoubliable.

La journée a débuté par un circuit découverte de mégalithes au cœur d'un paysage forestier sublime de chaos rocheux, aux formes étranges façonnées par l'érosion au fil des millénaires et fourmillant de légendes.

Il était impossible de rester de glace face à ces énormes blocs que les plus hardis ont escaladés parfois au bord du "KO".

Au terme d'un repas gourmet très apprécié et dans la bonne humeur (deux anniversaires), l'après-midi fut consacré à une flânerie nostalgique dans le joli petit village fleuri de Montrol-Sénard. Une plongée au début du XXème siècle à travers 17 lieux authentiques :

- l'école communale avec leçons de maîtres improvisées,
- le lavoir animé à tambour battant par des randonneuses costumées devant du "beau linge",
- les métiers anciens ; l'habitat traditionnel,
- l'humble vie quotidienne faite de labeur,
- des expositions (portraits de plusieurs générations...),
- des boutiques de produits régionaux et artisanaux.

On comprend pourquoi ce village a servi de site pour le lieu de tournage du film "Les gardiennes".

Un pot de l'amitié a clôturé cette excursion unanimement plébiscitée.

Gymnastique Volontaire de Linars

In Juin et le dîner annuel clôturent notre saison de gym. C'est aussi l'heure du bilan de cette année qui a connu une augmentation sensible de nos effectifs (plus de 40 adhérentes) due aux nombreux renouvellements et aux adhésions nouvelles. Nos animatrices, Marine et Marie-Christine ont su apporter à leurs cours dynamisme et professionnalisme. Les matériels qu'elles ont utilisés ont aussi permis de varier les activités ; merci à elles pour leur implication.

C'est maintenant le temps des vacances que nous souhaitons agréables et ensoleillées à toutes et tous. Rendez-vous à la rentrée : rappelons que deux cours gratuits seront offerts : vous pourrez ainsi essayer, sans vous engager.



Facebook gymnastique volontaire de Linars

Contacts : Francine CHEMIN - 05 45 91 14 07
Sylvie DUFAUD - 05 45 91 97 90

Le recrutement des adhérents est toujours difficile, mais nous en avons eu quatre depuis la dernière AG. Un rappel sur nos activités : gymnastique avec coach, différents jeux et goûter tous les jeudis après-midi. Repas ouverts à tous, préparés par un traiteur tous les 3^{èmes} jeudis du mois. En juin et en décembre repas dansants suivis d'une loterie, voyages organisés etc...Que des journées placées sous le signe de la bonne humeur, du partage de quelques instants de détente avec le maximum de membres de l'association et de leurs invités ! Venez vite nous rejoindre et vous rendre compte par vous-même. Cotisation 20 €

Contact : Annie LAMOUREUX - 05 45 91 02 31

QOQC 2018

La commission « Communication » a décidé de modifier les conditions de parution du QOQC (Qui Où Quoi Comment) qui, jusqu'à aujourd'hui, se présentait sous forme d'un fascicule.

Vous retrouverez désormais les informations concernant la vie associative dans Linars – Liaison avec l'ensemble des rubriques communales de l'édition de juillet.

Conservez précieusement ce numéro, il vous permettra de prendre connaissance des différentes associations présentes sur la commune, leurs activités proposées et les noms de leurs responsables.

Vous pourrez également retrouver toutes ces informations sur le site Internet de la commune : www.linars.fr

Ambiance Scrap

Activité : Vous avez envie de mettre en valeur et de changer les décorations de votre intérieur ?

N'hésitez surtout plus et venez nous rejoindre pour mettre vos photos en valeur dans des albums ou bien avec de magnifiques cadres et cela grâce à différentes techniques !

Lieu : Petite salle de la salle polyvalente (ancienne salle de musique)

Horaires : Deux samedis par mois de 14h à 18h

Adresse de l'association :
Mme Martine CHABANNE
Avenue de la Nouère - 16730 LINARS

Présidente de l'association :
Mme Martine CHABANNE

Contact :
Mme Martine CHABANNE - 05 45 91 07 77



Anciens Combattants

ACPG - TOE - CATM - Veuves

Président :
M. Jean Marie DESSIRIEX
05 16 70 34 51

Trésorière :
Mme Nicole SIMONET
05 45 91 09 80

Adresse de l'association :
M. Jean Marie DESSIRIEX
34 rue de Chenezac
16730 LINARS

Association Républicaine des Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Président :
M. Jean-Louis JOUVE
06 08 10 86 57

Adresse de l'association :
M. Jean-Louis JOUVE,
14 rue de la Caille
16730 FLEAC



Association de Danse et Expression de Linars



Lieu : salle de danse du complexe Julien Gimenez

Activité : Pratique de la danse classique, danse contemporaine, pointes, jazz, mise en forme adultes, initiation... Pour enfants à partir de 4 ans, adolescents, adultes. Spectacle de fin d'année.



Professeur diplômé d'état :
Isabelle Brisard, diplômée de l'école supérieure d'études chorégraphiques et diplômée d'état

Adresse de l'association :
Association de Danse et Expression de Linars
Avenue des Ecoles - 16730 Linars



Présidente de l'association :
Mme Michèle DELTEIL

Contact :
Mme Michèle DELTEIL - 05 45 91 13 26

Association Indépendante des Parents d'Elèves de Linars

Activité : Collecte de papiers et cartons pour le recyclage
Vente de calendriers réalisés par les enfants
Bourse aux jouets
Spectacles de fin d'année
Marché aux fleurs
Fête des écoles

Rôle :
Créer le lien entre les enseignants, la mairie, les parents, les enfants et les habitants de Linars à travers des manifestations et spectacles qui permettront d'aider à financer les projets des enfants durant toute l'année scolaire.
Représenter les parents dans les différentes instances qui gravitent autour des écoles
(Conseil d'école, commission des menus, commission des temps d'activités péri-scolaires).

Adresse de l'association :
Mairie de Linars - 16730 Linars

Président de l'association : M. Claude DULAIS



Contact :
Claude DULAIS - 05 45 60 23 68

Atelier d'Arts Créatifs

Activité : Broderie couture et tous travaux d'aiguilles.
Décoration sur porcelaine,
Peinture à l'huile, dessin, pastel.

Lieu : salle Marc Mathieux

- lundi de 14h à 17h : broderie et travaux d'aiguilles,
- jeudi de 14h à 22h : décoration sur porcelaine,
- vendredi de 16h à 19h30 : Dessin, peinture à l'huile ou pastel.

Adresse de l'association :
Mairie de Linars - 16730 Linars

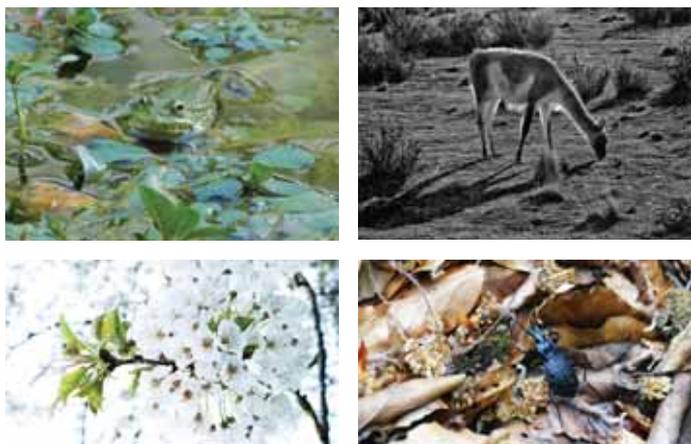
Présidente de l'association :
Mme Sylvie CAMIER

Contact :
Mme Sylvie CAMIER - 05 45 91 25 28



Atelier Audio Visuel de Linars

Activité : Bases de la prise de vue et de la retouche, familiarisation et prise en main de votre appareil photo ou de votre caméscope, techniques de retouche photo numérique avec application pratique, techniques de montage vidéo avec application pratique, labo-photo argentique, sorties prises de vue



Lieu :
Maison de «La Petite Fouillère»

Adresse de l'association :
Mairie de Linars - 16730 Linars

Site Internet :
<http://galerie.fd-linars.redheberg.com>



Président de l'association :
M. Francis DELTEIL

Contact :
Francis DELTEIL
05 45 91 13 26

Club de Gymnastique Volontaire

Activité : Gymnastique d'entretien (cardio, renforcement musculaire, steps...). Les cours sont dispensés par 2 animateurs diplômés

Lieu : salle Julien Gimenez

Nombre de cours : 2 cours hebdomadaires : le lundi et le jeudi de 20h30 à 21h30

Adresse de l'association :
Mairie de Linars
16730 Linars

Présidente de l'association :
Mme Francine CHEMIN

Secrétaire :
Mme Sylvie DUFAUD

Contacts :
Mme Francine CHEMIN - 05 45 91 14 07
Mme Sylvie DUFAUD - 05 45 91 97 90



Club du 3^{ème} Age

Activités : Après-midi récréatifs tous les jeudis
Organisation de repas, de goûters, de voyages
Jeux de société

Lieu : salle Julien Gimenez

Adresse de l'association :
Mairie de Linars
16730 Linars

Présidente de l'association :
Mme Annie LAMOUREUX

Contact :
Mme Annie LAMOUREUX
05 45 91 02 31



Club Musical

- Activités :**
- Pratique individuelle de la musique : piano, synthé, flûte à bec, percussions, guitare, guitare basse, guitare électrique. Pour enfants et adultes, débutants et confirmés.
 - Pratique collective : Créations de groupes au cours de l'année, Deux groupes constitués depuis plusieurs années : « FRIDAY » et « BLAST OFF »,
 - Auditions et concerts en fin de saison

Lieu : Salles l'Écho et la Mansarde,
Médiathèque La Source, rue du Puits

Professeurs : Christelle et Mickaël

Adresse de l'association :
Mairie de Linars - 16730 Linars

Présidente de l'association : Mme Catherine Gaure

Contact : Mme Catherine GAURE - 05 45 25 00 23



Comité Des Fêtes et d'Animations Culturelles

Activité : Animations diverses sur la commune notamment la frairie, le réveillon, etc.

Adresse de l'association :

Chemin du Loup
16730 Linars

Président de l'association :

M. Claude LÉVÊQUE

Contacts :

M. Claude LÉVÊQUE - 05 45 91 10 96

Mme Marion BAURREAU - 06 67 27 04 14



Groupe des Randonneurs

Activité : Pratique de la randonnée «pédestre». Permettre une activité physique à tout âge. Partager des moments conviviaux et festifs dans un groupe. Découvrir un milieu, un patrimoine, des paysages.



Lieu : Toutes les communes de Charente et plus particulièrement celles autour de Linars. Les rendez-vous et départs se font de la Salle Julien Gimenez. Déplacements principalement en co-voiturage.

Tous les mardis : sauf en juillet et août, départ à 13h30 et 13h45 (2 groupes de niveaux différents).

Tous les jeudis : sauf en juillet et août, départ à 8h15 (rythme plus soutenu).

Tous les vendredis : sauf en juillet et août, départ à 14h15 (Randonnée/balade autour de Linars maxi 4 km).

Sorties sur une journée ou en soirée : rando-visite des Bouchauds, de Bordeaux, rando semi nocturne à Mouthiers ou Linars, etc....

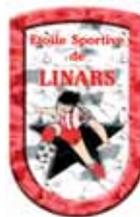
Randonnées en sorties exceptionnelles : deux week-end en mai et en septembre, dans les départements voisins. Une randonnée séjour sur 5 jours en juin (exemple: escapade en Aveyron)

Président de l'association : M. Bernard BROSSIER

Contact : M. Bernard BROSSIER - 06 01 02 76 95



Etoile Sportive de Linars



Activité : Pratique du football pour les enfants et les adultes.

Lieu : Stade municipal Jean Michel Lamoureux

Salle de réunion : Maison de «La Petite Fouillère»

Adresse de l'association :

Mairie de Linars - 16730 Linars

Président de l'association :

M. Bruno FONTENEAU

Président de la commission des jeunes :

M.Christian FOSSIER

Entraîneur seniors:

Ludovic NANGLARD

Entraînements des seniors :

Les mercredis et vendredi de 19 à 21 heures

Entraînements de l'école de foot:

En raison de l'entente avec le club de football de Fléac, les heures et lieux d'entraînements par catégorie seront affichés sur le panneau d'information à l'entrée du stade.



Site Internet : <http://ets-linars.footeo.com>

Contact : M. Bruno FONTENEAU - 05 45 91 32 96

Relaxations et Qi gong

Activité : Pratiquer une relaxation et une gymnastique chinoise douce : le Qi gong.

Le Qi gong se prononce *Tchi Koong* et signifie «entraînement de l'énergie vitale».

C'est un art millénaire chinois qui améliore la santé et la forme.

Lieu : Salle Julien Gimenez

Animatrice diplômée : Mme BOUTANT

Horaires : Tous les mardis de 18h30 à 20h

Contact : Mme Germaine LEPREUX - 05 45 91 01 65



Société de Chasse - La Diane

Lieu : sur les terrains de chasse autorisés

Adresse de l'association :

Mairie de Linars
16730 Linars



Composition du bureau :

- *Président de l'association* : M. Jacques SOUVERAIN
- *Vice président* : M. Jean-Yves AUGUIN
- *Trésorier* : M. Yves MANON
- *Trésorier adjoint* : M. David SANSREFUS
- *Secrétaire* : M. Romain MANON
- *Secrétaire adjoint* : M. Jérôme BARBE

Contact :

M. Jacques SOUVERAIN - 05 45 91 11 69



Tennis Club de Linars

Activité : Pratique du tennis
Ecole - Enseignement
Tennis compétition
Tennis loisirs



Enfants et adultes - Débutants ou confirmés

Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter le club (**Tel. club house : 05 45 91 09 55**).



Adresse de l'association :
Plaine de jeux - Avenue du
Stade - 16730 Linars

Site web :
www.club.fft.fr/tc.linars

E-mail :
tennis-club.linars.16@orange.fr

Présidente de l'association : Mme Virginie ANDRIEUX

Contacts : Mme Virginie ANDRIEUX - 06 82 22 98 14
M. BOUGEAULT - 06 63 60 94 07



TATI

Troubadour Animation Théâtre Improvisation

Activités : Atelier de théâtre d'improvisation sur le thème du Rire avec les objectifs suivants :

- Maîtriser les bases du théâtre, afin de s'exprimer et de lâcher prise.
- Produire des animations et des spectacles culturels.

Animé par : Guillaume ROUDIT

Lieu : Salle Julien Gimenez

Horaires : Tous les Jeudis de 18h30 à 20h

Président de l'association :

M. Christian MORELLE

Contacts : M. Christian MORELLE - 06 41 48 00 99
M. Patrick PRAT - 06 69 23 26 50



VOVINAM Viet Vo Dao

Activité : Art martial vietnamien



Venez découvrir la richesse de nos techniques : les techniques de base (techniques de poing, de jambe...), les techniques de chute et de roulade, les techniques de combat, les techniques de self-défense, les «Quyen» (combats imaginaires contre plusieurs adversaires), la lutte vietnamienne, les ciseaux volants (spécificité Vovinam Viet Vo Dao), enchaînement de combat codifié «Song Luyên» (entraînement au combat avec partenaire à main nue ou armée), les armes traditionnelles (comprenant le sabre, le bâton long, le couteau, la hallebarde ...)

Président de l'association :

M. Samuel POT

Vice-Président de l'association :

M. J-Bernard

LAGARDE

Saison 2018 - 2019	Lundi	Mercredi	Vendredi
Enfants		18h à 19h	18h à 19h30
Adultes	19h30 à 20h30	19h à 19h30	

Salle Julien Gimenez - Linars Dojo - Fléac

Secrétaire de l'association :

Mme Cathy BONNEMAIN

Site Web : <http://vovinam.jimdo.com>

Contact : M. Samuel POT - 06 85 69 57 09



DATES À RETENIR

Dates	Horaires	Manifestations	Lieux	Organisées par
Lundi 16 juillet	18h	Conseil municipal	Mairie	Municipalité
Dimanche 26 août	Journée	Brocante de l'ESL	Parking de la salle J. Gimenez	ESL
Lundi 3 septembre	8h50	Rentrée scolaire	Groupe scolaire François Lassagne	Education Nationale
Lundi 17 septembre	18h	Conseil municipal	Mairie	Municipalité
Samedi 6 octobre	20h30	Loto de l'école de foot	Salle Julien Gimenez	ESL
Lundi 29 octobre	18h	Conseil municipal	Mairie	Municipalité
Dimanche 11 novembre		Centenaire de l'Armistice de la guerre 14-18	Monuments aux morts	Municipalité et associations des anciens combattants
Dimanche 18 novembre		Repas des aînés	Salle Julien Gimenez	Municipalité

INFOS PRATIQUES

Médecins :

Dr Philippe MISCHO
3 rue de Fléac
05 45 91 23 24

Dr Solenn CARLHANT
5 avenue des écoles
09 86 69 90 35

Urgences :

Pompiers : 18 | SAMU : 15
Gendarmerie : 17 | Appel mobile : 112

Accueil de personnes âgées ou handicapées :

Mme Madeleine RAT :
25 Av du Vieux Pont
05 45 92 55 02 ou 06 76 03 43 44

Pharmacie :

Antoine BOUDET
3 rue des Boisdons
05 45 91 03 07

Dentiste :

Dr Pierre COUTURIER
5 rue de Fléac
05 45 91 02 36

Infirmiers :

J. BOHERE, L. GERBOU
N.GILARDEAU
14 rue du Bourg - 05 45 91 07 13

Sage Femme :

Mme GRIFFON Gwenola
5 avenue des écoles
07 82 50 38 23

Hôpital :

Hôpital de Girac
16470 Saint-Michel
05 45 24 40 40

Centre Anti-Poison :

Urgences et assistances
des services départementaux :
05 56 96 40 80

Assistantes Maternelles Agréées :

- Mme Alexandra BIDRON :	12 av du Vieux Pont	06 67 73 00 94
- Mme Martine CHABANNE :	30 av de la Nouère	05 45 91 07 77
- Mme Stéphanie CHAMPALOUX :	12 rue R. Schuman	06 21 02 73 27
- Mme Nathalie DUMERGUE :	9 rue des Brandes	05 45 25 10 90
- Mme Marie FLAVIANY BONNEFEMME :	18 route d'Angoulême	06 35 47 36 15
- Mme Cindy GOMARD :	3 rue des Bretons	05 45 25 31 37
- Mme Mariette VASLIN :	9 Rond Point du Bois	06 50 93 11 99
- Mme Clémentine VELUET :	9 Avenue des Tilleuls	06 35 16 86 92

Liste disponible sur : www.lacharente.fr/acces-direct/annuaire-des-assistantes-maternelles

Service des Eaux :

SEMEA
Renseignements
Dépannage :
05 45 37 37 37



Collecte des déchets ménagers :

Mercredi entre 19h & 20h : sacs jaunes
Lundi avant 6h : bacs et sacs noirs
Déchetterie de Fléac : 05 45 91 21 08
Horaires d'été :
Lundi - vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 18h
Samedi : 8h30 à 12h et 14h à 18h30

Service de bus :



Lignes N° 2, 21, 23, B
Scolaire : 52, 54

Info Clients : 05 45 65 25 25

Correspondant presse :

Charente Libre
Michel David : 05 45 91 00 61

INFOS MUNICIPALES

Écoles

Ecole maternelle :

Directrice : Mme Mélanie DEBEAU
Tél. : 05 45 91 12 15
Restaurant scolaire et accueil périscolaire :
Tél. : 05 45 91 12 15

Ecole élémentaire :

Directrice : Mme Nathalie PASQUET
Tél. : 05 45 91 05 61
Restaurant scolaire et accueil périscolaire :
Tél. : 05 45 91 15 31

Coordinatrice du Temps d'Activités Périscolaires :
Mme Marine COURRAUD - 06 80 83 57 84

Pour connaître le médecin et la pharmacie de garde, appelez le 15 ou la gendarmerie.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 17h30

Mardi : 8h30 - 12h30 ; 15h - 17h30

le vendredi : 8h30 - 12h30 ; 13h30 - 16h30

Permanence du week-end :

Tél. : 05 45 25 15 15 (répondeur)

Médiathèque «La Source» - 05 17 20 49 29

mardi, jeudi, vendredi : de 15h à 18 h
mercredi : de 13h30 à 18h
samedi : de 10h à 13h

Services Sociaux :

MDS des Garennes
Tél. : 05 16 09 51 16
MDS La Couronne
Tél. : 05 16 09 51 17



Directeur de la publication
Michel GERMANEAU

Comité de Rédaction

Stéphane BALUCZYNSKI
Francis CALVET
Florence DAVID
Sébastien DUMOULIN
Karine ETOURNEAU
Daniel LAGARDE
Bruno THINON
Michel THOMAS



Conception - Impression
Impression Publicité Communication
mail : contact@ipc16.fr

